

Garantie fenêtres de portes

W Doorglassarranty

Cette Garantie de 10 ans s'applique aux défauts de fabrication imputables aux matériaux ou à la main-d'oeuvre tel que spécifié dans la présente garantie en ce qui concerne les pièces et parties composantes indiquées ci-dessous. Elle sera en vigueur durant la période de temps spécifiée, à condition que les produits auxquels elle s'applique aient été utilisés normalement et sous réserve des autres conditions spécifiées dans la présente Garantie de 10 ans.



This 10-year warranty applies to material and workmanship defects on parts and components as herein specified. This warranty will be in effect for the duration specified conditional to the normal use of the applicable products and subject to other conditions specified in this 10-year warranty.

Les Produits Verriers Novatech Inc. garantit que tous les éléments des fenêtres qu'elle fournit aux manufacturiers sont de première qualité.

Novatech Glass Inc. guarantees that all elements of the windows supplied to the manufacturers are of premium quality.

Cadres et composantes de fenêtres de porte

Les cadres et les composantes sont garanties pour 10 ans à compter de la date de livraison contre tout défaut de fabrication imputable au matériel ou à la main-d'oeuvre.

L'exposition aux rayons solaires, aux polluants atmosphériques et aux conditions atmosphériques normales peut entraîner pour toutes les surfaces de plastique une décoloration graduelle, un farinage ou une accumulation de taches ou de saletés en surface : il s'agit là de phénomènes normaux pour lesquels cette Garantie de 10 ans ne s'applique pas.

Doorglass frames and Components

Frames and plastic components are guaranteed for ten years from the date of shipment against any fabrication defect traced to material or workmanship.

Exposure to the sun's rays, air pollutants and normal atmospheric conditions is liable to bring about a gradual fading of the plastic surfaces, chalking or an accumulation of spots or soils on surfaces. These are normal occurrences on which this 10-year warranty does not apply.

Scellement de l'unité scellée

Pour les unités scellées de verre à double scellement, Novatech garantit pour une période limitée de 10 ans*, à compter de la date inscrite sur l'intercalaire, tout manque d'étanchéité visible du joint occasionnant la formation de buée imputable aux matériaux et à la main-d'oeuvre.

* Unités scellées de verre à simple scellement: 5 ans limité.

Stores intégrés

Pour les unités scellées avec stores internes, Novatech garantit le cadre, le fonctionnement du mécanisme et les stores pour une période limitée de 10 ans, à compter de la date inscrite sur l'intercalaire. Novatech garantit le scellage de l'unité avec stores intégrés pour une période limitée de 10 ans, à compter de la date inscrite sur l'intercalaire. Ces unités scellées sont garanties contre la condensation à l'intérieur de l'unité scellée.

Limitations

La Garantie de 10 ans de Novatech est strictement assujettie aux limitations et conditions énoncées ci-après, qui en font partie intégrante :

- Les dommages causés par l'utilisation de solvants nocifs pour nettoyer les cadres ou composantes en plastique, ou par le fait qu'ils aient été peints ou enduits d'une matière quelconque ou d'une peinture, non compatible aux cadres et composantes.
- La formation de givre ou de condensation sur le verre, les cadres ou les composantes de plastique, sous réserve des dispositions de la section sur l'unité scellée.
- Les dommages résultant d'une installation ou d'une manipulation inadéquate.
- Le bris de verre incluant le bris spontané, après installation, n'est pas couvert par cette garantie.
- L'utilisation de ce produit derrière une contre-porte annule la garantie à cause du risque d'accumulation de chaleur extrême.
- Tout type de défauts visuels tels que taches, égratignures, poussières* sont assujettis à une garantie limitée de 1 an (voir normes de qualité du manufacturier).

* Il est à noter que certains matériaux, tel que le verre glue chip, peuvent de par leur nature, sembler avoir des défauts qui n'en sont pas.

Conditions Générales

La garantie Novatech consiste dans le remplacement de toute partie composante couverte par la présente garantie et qu'elle aura jugé défectueuse. Le remplacement des parties composantes défectueuses sera fait par des parties composantes similaires ou de qualité équivalente. La garantie Novatech ne couvre pas les coûts de main-d'oeuvre, les coûts de transport et les travaux sur le site. Pour que la garantie s'applique, le manufacturier devra faire parvenir la pièce défectueuse à Novatech.

Sealed Unit

Novatech offers a 10-year* limited warranty on double sealed glass units against any visible defect in the watertight seal due to materials or workmanship, starting on the date shown on the insert.

* Single sealed units: 5-year limited warranty.

Internal Mini-blinds

For sealed units with internal mini-blinds, Novatech offers a 10-year limited warranty on the frame, the operating mechanism and the blinds, starting on the date shown on the insert. There is a 10-year warranty for the sealed unit itself, starting on the date shown on the insert. These sealed units are guaranteed against permanent condensation inside the sealed unit.

Limitations

The Novatech 10-year warranty is strictly subject to the limitations and conditions stated herein, and which form an integral part.

- Damage caused by harmful solvents used to clean plastic frames or components, or damage caused by any paint or finishing material that is incompatible with the frames or components.
- The formation of frost or condensation on glass, frames or plastic components, subject to provisions in the Sealed unit section herein.
- Damage resulting from improper installation or handling.
- Glass breakage including thermal breakage, after installation, is not covered by this warranty.
- The use of the product behind storm doors voids the warranty due to the risk of extreme heat build-up.
- Visual defects such as scratches, stains or dust* have a 1-year limited warranty (see manufacturer's quality standards).

* Bubbles, lines, slight surface imperfections or discoloration are characteristics of fine hand crafted glass and are not to be considered as defects.

General Conditions

Under the Novatech Warranty, Novatech will replace any component covered herein and deemed defective by Novatech. Defective components shall be replaced by similar components or by those of equivalent quality. The Novatech Warranty does not cover labour costs, transportation costs or work done on site. For the warranty to be applicable, the defective component must be forwarded to Novatech by the manufacturer.